

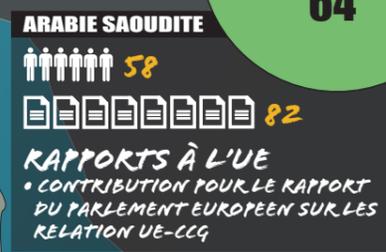
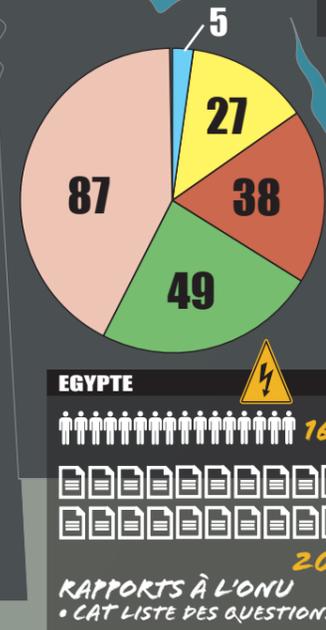
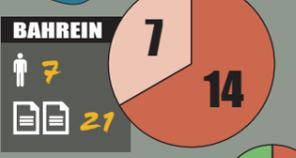
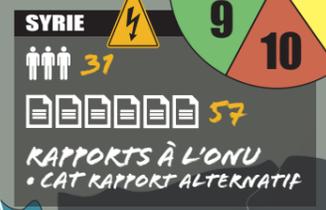
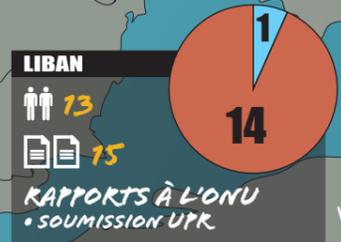
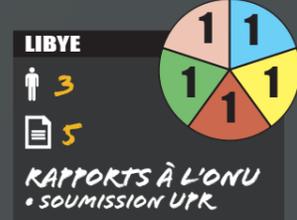
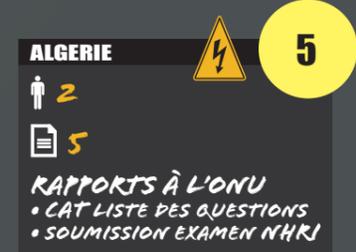
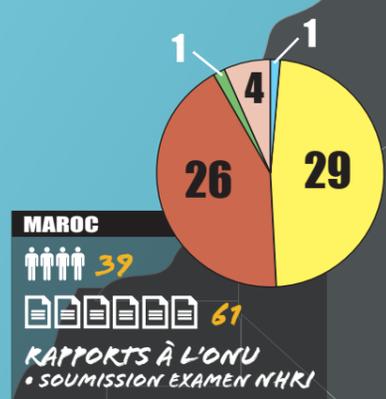
# NOS ACTIVITES 2010

**587**  
COMMUNICATIONS  
A L'ONU

**422**  
CAS  
INDIVIDUELS

### LÉGENDE

- NBR. DE CAS
- NBR. DE COMMUNICATIONS
- ÉTAT D'URGENCE
- RAPPORTEUR SPÉCIAL SUR LES EXÉCUTIONS SOMMAIRES
- GROUPE DE TRAVAIL SUR LES DISPARITIONS FORCÉES
- RAPPORTEUR SPÉCIAL SUR LA TORTURE
- GROUPE DE TRAVAIL SUR LA DÉTENTION ARBITRAIRE
- AUTRES



CES CHIFFRES REPRÉSENTENT LES ACTIVITÉS D'ALKARAMA DANS LA RÉGION ET NE REFLÈTENT PAS NÉCESSAIREMENT LA GRAVITÉ DE LA SITUATION DES DROITS DE L'HOMME DANS CHAQUE PAYS

# MOT DU PRESIDENT

Au moment où j'écris cette introduction, le Monde arabe est en train de vivre des changements fondamentaux.

Le déroulement spectaculaire et inattendu des événements dans le Monde arabe marque clairement un tournant. Bien que très peu aient pu prédire de tels bouleversements, les défenseurs des droits de l'homme ont toujours reconnu le rôle primordial des mouvements sociaux non-violents dans l'éviction des dictateurs. Nous espérons que ces changements vont aussi être accompagnés d'une amélioration tangible de la situation des droits de l'homme dans la région.

Le nombre de cas traités par Alkarama en 2010 est élevé par rapport aux années précédentes et témoigne de la situation préoccupante des droits de l'homme dans le Monde arabe où les normes du droit international sont si souvent ignorées.

En 2010, Alkarama a intensifié ses efforts dans le suivi des cas soumis aux Nations unies. Aussi, davantage de ressources ont été allouées au maintien d'un contact régulier avec les familles, leurs avocats, les Nations unies ainsi que les organes gouvernementaux.

Alkarama continue de collaborer étroitement avec le Conseil des droits de l'homme, en particulier dans le cadre de l'Examen périodique universel institué par le Conseil des droits de l'homme. En collaboration avec dix-neuf ONG, Alkarama a adopté une déclaration sur le processus de renforcement du système des organes de traités des Nations unies. Cette année a été marquée par une coopération fructueuse avec de nombreuses organisations de défense des droits de l'homme, coopération que nous nous réjouissons de renforcer à l'avenir.

Nous restons préoccupés par le fait que les différents mécanismes de protection des droits de l'homme des Nations unies ne peuvent faire face au nombre important de cas qu'ils reçoivent. En effet, en dépit de leur engagement et de leur volonté de collaborer avec la société civile, il est clair qu'ils ne disposent pas des ressources nécessaires pour traiter tous les cas reçus. Nous espérons que les Nations unies prendront des mesures concrètes en 2011 en vue de renforcer les capacités du Haut-Commissariat aux droits de l'homme.

En tant que Président du Conseil de la Fondation Alkarama, je tiens à exprimer toute ma reconnaissance à l'égard du personnel d'Alkarama, de nos collaborateurs sur le terrain, des stagiaires et des bénévoles qui, par leur dévouement, leur travail acharné et leur enthousiasme, ont fait d'Alkarama une organisation reconnue pour son engagement et entièrement dédiée à la protection des victimes des violations des droits de l'homme dans le Monde arabe.

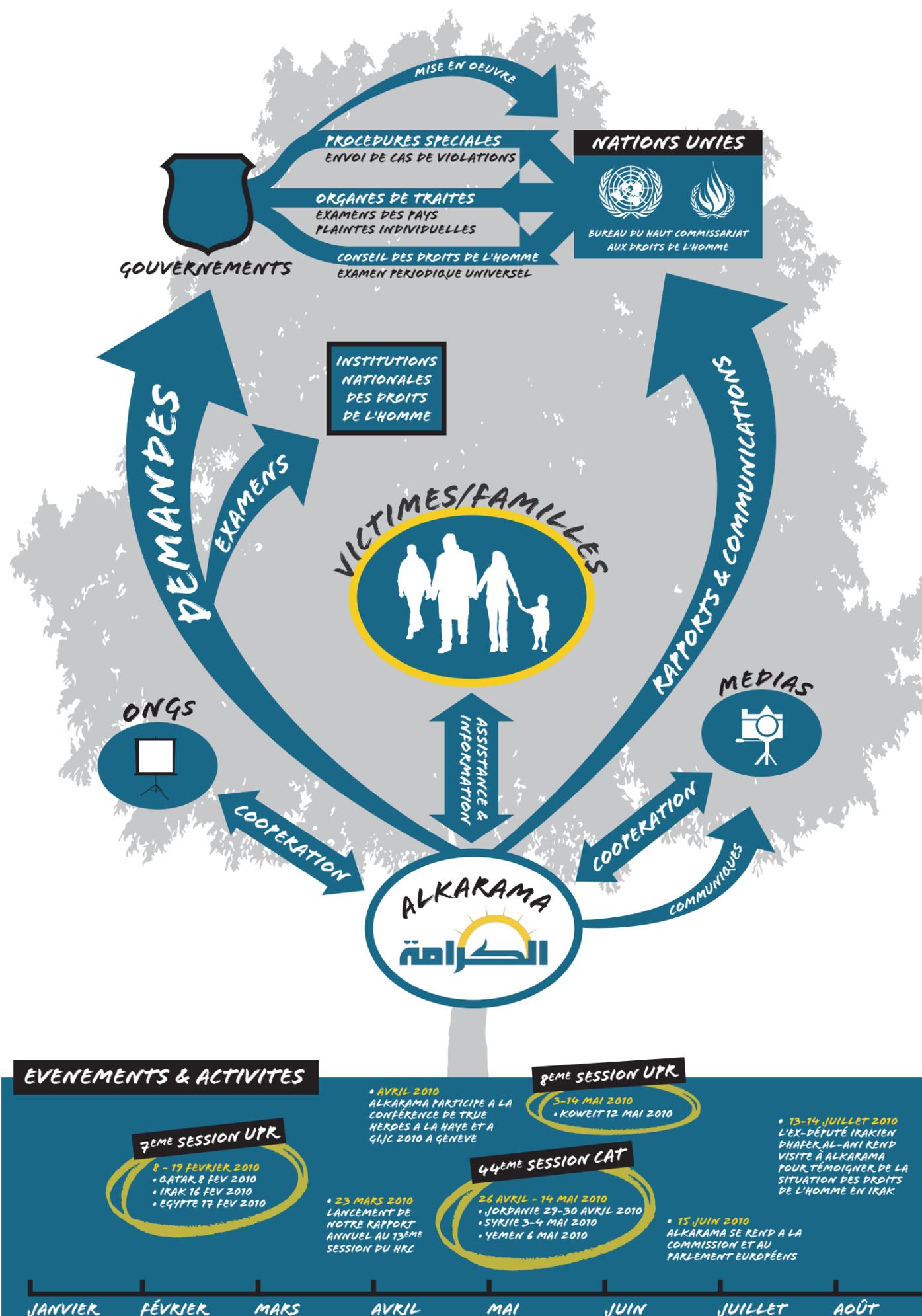
Dr. Abdul Rahman Omair Al-Naimi  
Président du Conseil de la Fondation Alkarama

www.alkarama.org | info@alkarama.org  
T +41 22 734 10 06 F +41 22 734 10 34  
2bis Chemin des Vignes | 1209 Genève | Suisse



## NOS METHODES DE TRAVAIL

ALKARAMA EST UNE ORGANISATION BASEE A GENEVE QUI RECUEILLE ET TRAITE DES INFORMATIONS SUR LES VIOLATIONS DES DROITS DE L'HOMME DANS LE MONDE ARABE



## NOS QUATRE PRIORITES

- EXECUTION**  
Exécution arbitraire, extrajudiciaire ou sommaire d'une personne sans procès équitable
- DISPARITIONS**  
Enlèvement ou détention d'une personne sans que l'Etat ne le reconnaisse ou informe les proches de la victime
- TORTURE**  
Infliger des souffrances physiques ou morales graves pour obtenir des informations, des aveux ou pour punir et intimider
- DETENTION ILLEGALE**  
Priver arbitrairement une personne de sa liberté en violation de ses droits fondamentaux

- DEPENSES ANNUELLES (EN FRANCS SUISSE)**
- 85'913 LOYER & CHARGES
  - 30'110 TELECOM, IT, IMPRIMES
  - 49'346 VOYAGES & SEMINAIRES
  - 169'908 PRESTATIONS DE TIERS
  - 541'619 SALAIRES & STAGIAIRES
  - 876'898 TOTAL
- QUELQUES CHIFFRES**
- 2037 VISITES QUOTIDIENNES DU SITE WEB
  - 808 COMMUNIQUEES DE PRESSE
  - 889 FANS SUR FACEBOOK
  - 204 SUIVEURS SUR TWITTER

